

Sociologie historique du politique : enjeux et méthodes – Yves Déloye (Sciences Po Bx) – 18h

L'objectif de ce séminaire intégré est de proposer aux étudiant(e)s une réflexion interdisciplinaire autour du croisement de plusieurs disciplines des SHS : l'histoire, la sociologie et la science politique. En favorisant les passerelles entre ces disciplines, en bousculant les routines académiques, la sociologie historique du politique permet d'envisager aussi bien une *histoire sociale du politique*, et partant de dégager les dynamiques qui donnent sens et cohérence à la vie politique actuelle, mais aussi une *histoire politique du social*, apte à identifier l'empreinte profonde du politique sur le social. On ne saurait toutefois présenter dans ce séminaire l'intégralité de ce champ de recherche particulièrement fécond aujourd'hui tant en France qu'aux États-Unis ou encore au Canada. Nous avons donc fait le choix de privilégier les enjeux méthodologiques et épistémologiques associés à ce croisement disciplinaire. Ce faisant, nous espérons sensibiliser les étudiant(e)s à l'importance de ce *détour par le passé* pour comprendre et analyser le présent de nos sociétés.

Références bibliographiques :

Adams, Julia, Clemens, Elisabeth S. & Shola Orloff, Ann (eds), *Remaking Modernity. Politics, History and Sociology*, Durham, Duke University Press, 2005.

Buton, François & Mariot, Nicolas (dir.), *Pratiques et méthodes de la socio-histoire*, Paris, PUF-CURAPP, 2009.

Delanty, Gerard & Isin, Engin F. (eds.), *Handbook of Historical Sociology*, London, Sage, 2003.

Déloye, Yves, *Sociologie historique du politique*, Paris, La Découverte, 4ème édition, 2017.

Dufour, Frédérick Guillaume, *La sociologie historique. Traditions, trajectoires et débats*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2015.

Goodin, Robert E. & Tilly, Charles (eds), *The Oxford Handbook of Contextual Political Analysis*, Oxford, Oxford University Press, 2006.

Lachmann, Richard, *What is Historical Sociology ?*, Cambridge, Polity Press, 2013.

Sewell, William H. Jr, *Logics of History. Social Theory and Social Transformation*, Chicago, Chicago University Press, 2005.

Offerlé, Michel & Rousso, Henry (dir.), *La fabrique interdisciplinaire. Histoire et science politique*, Rennes, PUR, 2008.

Passeron, Jean-Claude, *Le raisonnement sociologique. Un espace non-poppérien de l'argumentation*, Paris, Albin Michel, 2006 (1ère édition 1991).

Sociologie des mouvements sociaux – Delphine Thivet (Sociologie) – 18h

Pourquoi et comment se mobilise-t-on ? Dans quelles conditions un mouvement social émerge-t-il, se structure-t-il et évolue-t-il ? Comment enquêter en tant que sociologue sur les mobilisations collectives et en saisir la complexité ? Ce séminaire explorera les dynamiques de l'action collective et des mouvements sociaux. Il s'agira d'en caractériser les formes, d'en comprendre les ressorts et d'en analyser les processus, y compris ceux menant à la démobilitation ou à l'émergence de contre-mobilisations. Toute mobilisation s'inscrit en effet dans un jeu d'interactions où se déploient également des formes de résistance, de répression ou d'opposition. Nous interrogerons également les transformations contemporaines de l'action collective, en examinant les continuités et ruptures entre « anciens » et « nouveaux » mouvements sociaux, ainsi que les différents cycles et différentes échelles de mobilisation, du local au global. Une attention particulière sera portée aux effets des

technologies numériques et des plateformes de communication sur les modes d'organisation, de diffusion et de participation militante. L'analyse portera également sur les logiques sociales qui façonnent les mobilisations collectives : rapports sociaux de classe et de genre, opportunités politiques, répertoires d'action (manifestations, grèves, désobéissance civile, activisme numérique, etc.), ainsi que les dynamiques relationnelles entre militant·es, organisations et collectifs.

Le séminaire s'appuiera sur les principales théories et concepts de la sociologie de l'action collective, issus des traditions francophone et anglophone, en dialogue avec des études de cas empiriques variées, à travers différentes périodes historiques et aires géographiques. Enfin, une réflexion méthodologique sera menée sur les enjeux et défis de l'enquête sociologique en contexte militant : accès au terrain, construction du « droit d'entrée », gestion de la posture du ou de la chercheur·e face à l'engagement, effets du numérique sur la production de données et limites de l'objectivation.

Une bibliographie ainsi qu'un plan détaillé des séances seront mis à disposition des étudiant·es.

Sociologie des identités politiques – Mody Diaw (Sciences Po) – 18h

Omniprésente dans le débat public, la notion d'identité fait l'objet de nombreux débats depuis son introduction en sciences sociales dans les années 50. L'identité est prise dans une série de tensions : entre similitude et différence ; objectivité et subjectivité ; individuel et collectif ; permanence, contextualité et transformation. Suivant les approches choisies, elle tend à désigner des objets ou propriétés très différents. En sociologie politique, l'identité – ou plus souvent, les identités ou les identifications – constitue une ressource pour le contrôle, mais aussi pour l'action. Ce cours vise à d'abord à préciser les principales controverses qui caractérisent les recherches en sociologie et science politique sur l'identité. Il s'intéressera ensuite à cerner les enjeux autour des identités de classe, de genre, de territoire, et des identités proprement politiques comme la droite et la gauche. Pour finir, il discutera les questions méthodologiques que soulève l'approche des identités par la sociologie politique.

Chaque séance (3 heures tous les 15 jours) sera consacrée en partie à des lectures communes. La validation portera d'une part sur la participation aux discussions collectives et à la lecture des articles ; et d'autre part, sur le rendu d'un papier final qui pourra être préparé, au choix, soit de façon individuelle – il s'agira alors de traiter de la façon dont le projet de mémoire soulève des questions liées aux identités ; soit en binôme – les étudiant·es choisiront alors de prolonger une des séances du cours en travaillant sur la construction ou la mobilisation en contexte d'une identité spécifique.

Sociologie du capitalisme - Antoine Roger (Sciences Po) – 18h

Le cours vise à dépasser les lignes de démarcation communément tracées entre la *sociologie économique* (construction de la valeur marchande ; construction de la confiance dans les transactions marchandes ; conditions de la coordination des conduites économiques), *l'économie politique comparée* (relations entre Etats et marchés ; comparaison de différentes « variétés de capitalisme » construites à l'échelle nationale) et la *sociologie politique* (construction et entretien des relations de pouvoir ; processus de politisation et de dépolitisation ; légitimation et délégitimation des institutions). L'éclairage est porté sur la dynamique historique et sur les évolutions contemporaines du capitalisme, appréhendé comme un mode d'organisation dans lequel les échanges reposent sur la recherche du profit matériel.

Trois objectifs sont posés.

Il s'agit tout d'abord de montrer que le capitalisme est le produit d'arrangements institutionnels complexes, qui engagent non seulement des organisations économiques strictement identifiées mais également des activités développées dans d'autres espaces (appareil administratif de l'Etat ; représentation politique ; sciences, etc.).

Une réflexion est ensuite menée sur les processus de « marchandisation » (*commodification*) qui en résultent sur différents terrains (enseignement et recherche ; santé ; agriculture et alimentation).

Le propos est enfin de préciser la façon dont le capitalisme peut se perpétuer en s'articulant avec des modes d'organisation ou des mobilisations qui paraissent le remettre en cause.

Pour avancer dans ces directions, quelques travaux fondateurs sont convoqués (Marx ; Gramsci ; Weber ; Sombart ; Schumpeter ; Polanyi) ainsi que les textes d'auteurs qui prétendent les actualiser, les compléter ou les infléchir (Foucault ; Bourdieu ; Boltanski ; Wallerstein ; néoinstitutionnalistes). Sur cette base, le cours permet d'examiner quelques notions centrales, utilisables pour travailler sur des objets très divers, même lorsqu'ils ne présentent pas une dimension économique explicite (économie morale ; encastrément ; dépendance au sentier ; gouvernementalité, etc.). L'évaluation repose sur la réalisation d'un bref rapport écrit préparé en temps libre dans lequel les étudiants sont invités à s'approprier des outils proposés par le cours.

Références bibliographiques:

_BECKERT Jens, « Capitalism as a System of Expectations. Toward a Sociological Microfoundation of Political Economy », *Politics & Society*, 41(3), 2013, p. 323-350

BOLTANSKI, Luc et CHIAPELLO, Eve. *Le nouvel esprit du capitalisme*. Paris : Gallimard, 1999

BOYER Robert, « Capitalism strikes back: Why and what consequences for social sciences? », *Revue de la régulation. Capitalisme, institutions, pouvoirs*, no 1, 2007 [en ligne]

CLIFT Ben, *Comparative political economy. States, Markets and Global Capitalism*, Londres, Plagrave, 2014

NEE Victor, SWEDBERG Richard, *On Capitalism*, Stanford, Stanford University Press, 2007

STREECK Wolfgang, "How to Study Contemporary Capitalism", *Archives Européennes de Sociologie*, LIII, no. 1, 2012, p. 1-28

STREECK Wolfgang, *Le temps acheté. La crise sans cesse ajournée du capitalisme démocratique*, Paris, Gallimard-NRF, 2015 (Traduction de *Gekaufte Zeit Die vertagte Krise des demokratischen Kapitalismus*, 2013)

TRIGILIA Carlo, *Sociologie économique. Etat, marché et société dans le capitalisme moderne*, Armand Colin, 2002

La guerre vue par les Sciences Sociales – Alina Surubaru (Sociologie) – 18h

La guerre est une activité sociale qui a toujours suscité de l'intérêt de la part des intellectuel.les (philosophes, historien.nes, politistes, écrivain.es, etc.). En revanche, les sociologues se sont généralement tenu.es à l'écart de ce type d'interrogation, comme si le fait guerrier mettait en difficulté l'ambition de cette discipline à étudier l'ordre social. Partant de l'idée que la guerre est le fait de tuer en groupe et que cette activité collective est constitutive des sociétés humaines, l'objectif de ce séminaire est d'examiner trois séries de processus :

- a) L'organisation sociale de la guerre : tuer selon les règles
- b) Qui fait la guerre ? L'armée comme institution
- c) A qui profite la guerre ? Le complexe militaro-industriel

Évaluation : Présence obligatoire. Dossier de recherche analysant deux entretiens. La bibliographie obligatoire et les consignes de réalisation du dossier sont données lors de la première séance du séminaire.

La méthode comparative dans les Sciences Sociales – Antoine Roger (Sciences Po) – 18h

Argumentaire

L'objectif est de fournir aux étudiants les outils épistémologiques et théoriques qui leur permettront d'adopter dans leur propre travail une démarche comparative solide et assurée, quelle que soit l'échelle à laquelle ils se placent et sans que la réflexion soit limitée à la confrontation de plusieurs cas nationaux. L'accent est mis sur les différents *modes de raisonnement* (positivisme, réalisme, constructivisme, relativisme) qui peuvent guider une comparaison. Des éclairages sont par ailleurs fournis sur les *critiques* adressées à la démarche comparative et sur les réponses qui leur sont apportées. Dans un souci de mise perspective, une attention particulière est enfin accordée à l'*histoire* du comparatisme et à ses réorientations successives, au gré de circulations entre les espaces académiques européens et nord-américains. Le cours est découpé en séances thématiques. Chaque développement est illustré par des enquêtes empiriques exemplaires qui doivent aider l'étudiant à construire, par analogie ou démarcation, son propre raisonnement comparatif. Des repères sont fournis pour guider chacun vers les lectures complémentaires les plus ajustées à ses préoccupations.

Evaluation

L'évaluation repose sur un travail écrit réalisé en temps libre : chaque étudiant est invité à y préciser le cadre comparatif de sa recherche en mobilisant et en discutant des outils fournis par le cours.

Histoire intellectuelle des féminismes – Sara Panata/Pamelo Ohene Niako (Sciences Po) – 18h

Descriptif à venir

Lectures en Sciences Sociales – Antoine Roger (Sciences Po) – 18h

L'élaboration d'une recherche en sciences sociales rend nécessaire la constitution d'une culture scientifique solide et partagée ainsi que l'apprentissage du débat intellectuel. Chaque séance de 3 heures s'articule autour d'une présentation et d'une discussion de deux textes défendant une approche différente (constructivisme, sociologie pragmatique, interactionnisme, etc.) sur un même thème (sociologie du droit, de la politisation, de l'événement, des mobilisations, des idées). Ainsi conçu, ce séminaire vise à permettre aux étudiants de s'orienter dans la diversité des paradigmes sociologiques et de repérer et justifier les approches tant d'un point de vue théorique que méthodologique, ce qui est leur est indispensable pour la construction de leur mémoire. Les exposés (portant sur un seul texte) sont attribués lors de la première séance. Ils sont individuels ou en binôme selon le nombre d'étudiants inscrits. D'une durée de vingt minutes, l'exposé montrera la capacité de l'exposant.e à rendre compte de la problématique, des arguments et du terrain mobilisé par l'auteur, ainsi qu'à proposer éventuellement une critique de la thèse et de la méthode. Tous les étudiants doivent lire les textes et participer à la discussion.

Sociologie du droit - Tonya Tartour (Sciences Po) – 18h

La référence au(x) droit(s) est omniprésente dans nos sociétés, dites modernes, fondées sur la domination légale-rationnelle mise en avant par Max Weber. Loin de considérer que les avocats et les juges sont les seuls les acteurs à avoir affaire au droit au quotidien, le cours vise à identifier la pluralité des rapports au(x) droit(s) et des espaces sociaux du droit. Symbolisé et agissant tantôt sous la forme d'articles de loi et de décisions de jurisprudence, tantôt dans la matérialité quotidienne des panneaux de circulation routière, des versements de la Caisse d'allocations familiales ou encore des horaires de travail, le droit se présente comme un système de régulation intégré parmi d'autres et particulier à la fois.

Ce cours n'est pas un cours de droit ; il s'intéresse aux manifestations du et des droit(s) comme objets d'analyse dans une perspective sociologique et avec les apports des autres disciplines que sont l'histoire et l'anthropologie. Il ne nécessite donc aucune connaissance technique et spécialisée préalable.

Ce séminaire est pensé comme à destination des étudiant-es de M2 Sociologie et science politique comparée mais il est ouvert aux étudiant-es venant d'autres formations. Il est conçu comme un atelier de recherche permettant à chaque étudiant-e d'avancer dans la réalisation de son mémoire. Le cours est organisé en 6 séances de 3h. Cinq séances abordent des grandes notions et questions de la sociologie et de l'anthropologie du droit (voir plan du cours). Une dernière séance est un atelier méthodologique au cours duquel les sources de la sociologie du droit sont présentées ainsi que la manière dont le droit peut être saisi comme source et ressource dans des recherches qui ne l'interrogent pas frontalement.

Modalité d'évaluation : Projet individuel. Penser la dimension juridique et judiciaire du projet de recherche.

Séance 1 – Introduction générale. Le Droit comme langage de l'État ? Institutions, acteurs et pouvoir. La séance commence par un tour de table lors duquel chaque participant-e au séminaire présente son projet de mémoire prévisionnel.

Séance 2 – Produire et écrire le droit. Professions et organisations intermédiaires.

Le marché et les acteurs privés dans la production du droit.

Séance 3 – La politique des droits et *l'arme du droit*. Mouvements sociaux et mobilisation du droit.
Séance 4 – A-t-on conscience du droit ? Introduction aux *legal consciousness studies*.
Séance 5 – Atelier méthodologique. Comment intégrer le(s) droit(s) dans mon projet de mémoire.
Séance 6 – Droits comparés et approches anthropologiques du droit. (In)formalité et systèmes de droit concurrents.

Réflexions sur les enjeux de la transition - Olivier Cousin (Sociologie) – 18h

Ce séminaire constitue la première étape d'un programme de recherche en cours. Il est l'occasion de débroussailler le terrain et de se socialiser avec la littérature existante. Ce qui signifie ouvrir des pistes les plus larges possibles afin de cerner l'objet et définir un angle d'observation pour arrêter une problématique. C'est donc la phase 0 d'une recherche, le point de départ de toute démarche à l'origine de tout nouveau projet, surtout quand le sujet n'est pas familier au chercheur.

Le point de départ est celui d'une interrogation sur les enjeux liés à la transition écologique. Vox, nom du programme, tente de comprendre pourquoi les experts, les militants, et les acteurs de la transition ne sont pas entendus. Pourquoi, alors que la non durabilité et la vulnérabilité des modèles existants sont avérées, que le réchauffement climatique ou la destruction de la bio-diversité est une réalité que chacun peut éprouver, domine le sentiment d'une société qui résiste voire recule, comme le montrent les décisions politiques réintroduisant par exemple les pesticides ou mettant fin au Zones à faibles émissions (ZFE) ? Pour cela le programme de recherche interroge quatre grands domaines, l'agriculture, la mobilité, l'urbanisme et le travail. Pourquoi, les experts, les scientifiques, les militants ou les politiques de ces domaines qui s'engagent pour la transition ne sont pas entendus ?

Le séminaire traitera un des aspects du programme de recherche, celui qui concerne le travail, ou plus exactement le monde de la production des biens et de services. Avant de tenter de traiter de la question de l'impuissance des acteurs de la transition, le séminaire cherchera à inscrire le travail et ses modèles productifs dans le cadre de la problématique des enjeux liés à la transition. Plusieurs axes seront ainsi abordés rendant compte à la fois des conséquences des modèles productifs sur les enjeux environnementaux et des utopies qui ont accompagné, et continuent de le faire, le travail et l'idée de progrès.

Le séminaire, en cours de construction, consacrerà chacune des séances à un des thèmes reliant travail et transition : capitalocène, progrès, lutte environnementale et syndicale...

Les modalités d'évaluation du séminaire seront discutées lors de la première séance. Elles s'appuieront probablement sur deux exercices : la réalisation d'exposés croisés à partir d'une liste d'articles venant compléter le contenu du cours ; la réalisation d'un essai critique sur ce thème de la transition en lien avec les mémoires réalisés par les étudiantes et les étudiants lors de leur deuxième année de master.

Un plan du séminaire et des séances, ainsi que les références bibliographiques mobilisées, seront mis à disposition sur Moodle.

Grandeur et déclin des institutions – Joël Zaffran

Une institution, au sens sociologique du terme, évoque deux choses. La première est l'organisation d'une société autour de structures stables d'ordre économique, politique et social (« in statuo » : placer dans, installer, établir). La seconde est le travail de la société pour maintenir l'ordre social. Cette manière de présenter les choses renvoie à la définition classique de l'institution comme un ensemble de valeurs (idéaux collectifs), de normes (manifestation contraignante des valeurs), et de

rôles (accomplissements pratiques des normes). De plus, elle est constituée par des règles, formelles ou informelles, donnant lieu à des conduites sanctionnées socialement et partagée par tous. Les sociologues classiques ont cru à cette représentation de la société et à cette définition de l'institution. Or, cet ensemble de règles est relatif. Il évolue dans le temps. C'est pourquoi les sociologues contemporains interrogent les causes et les conséquences de l'écart, creusé par la modernité, entre le travail de personnes qui se mobilisent pour changer une norme sociale et celui des institutions pour la maintenir. Il arrive que la norme change, et que cela fasse évoluer les institutions. En résumé, l'institution a longtemps été vue comme un objet homogène fait de valeurs, de rôles et de vocation. À présent, elle est vue comme processus social. Cela pose le problème de l'intégration sociale : comment les individus peuvent-ils vivre et agir ensemble si un tout institué ne s'impose plus à eux ? Au fond, ce cours s'organise autour de deux questions. Comment la sociologie classique voit les institutions ? Comment la sociologie contemporaine les aborde ? Pour répondre, il faut rejeter l'idée de la fin des institutions et creuser le concept de désinstitutionnalisation.

Le plan du cours est le suivant : 1/ Définitions ; 2/ Problématique ; 3/ Approches classiques et contemporaines de l'institution ; 4/ Institutions totales et institutions disciplinaires (vertus et limites du concept) ; 5/ Désinstitutionnalisation et approches institutionnalistes, néo-institutionnalistes, pragmatiques et relationnistes de l'institution ; 6/ Terrains : l'école, l'armée, les dispositifs d'accompagnement des publics précaires.

Les objectifs du cours sont les suivants : savoir définir l'institution ; comprendre les concepts d'institution et d'institutionnalisation ; savoir situer les auteurs ; savoir repérer les enjeux du « déclin » ; faire un lien entre les apports respectifs de la sociologie et d'autres disciplines des sciences sociales

Ethnographie politique – Ronan Hervouet

Ce cours/séminaire présente des manières d'aborder le politique à partir de méthodes ethnographiques. L'objectif est de saisir le politique « par le bas » (Thompson) ou « au ras du sol » (Revel).